## MUTUALIZE CORPORATION

Société anonyme au capital de 2 630 033,18 €uros 236bis rue de Tolbiac - 75013 PARIS 482 899 002 RCS PARIS

Paris, le 27 mai 2016

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de notre Société qui se tiendra le 17 JUIN 2016 à 10H00, à 75008 PARIS, 27 Rue du Colisee, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## A CARACTERE ORDINAIRE

1/Rapport de gestion du conseil d'administration ; rapport complémentaire du conseil d'administration sur l'utilisation des délégations de compétences reçues en matière

2/Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; rapport complémentaire du commissaire aux comptes sur l'utilisation par le conseil d'administration des délégations reçues en matière

3/ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus aux administrateurs

5/Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-4/ Affectation du résultat

38 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions

6/ Nomination d'un administrateur

7/ Révocation d'un administrateur

8/ Ratification du transfert du siège social

9/ Pouvoir pour les formalités

10/ Questions diverses.

## A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

11/ Rapport du conseil d'administration 12/Suppression dans les statuts de la mention de la valeur nominale des actions ; réduction de capital par apurement des pertes antérieures ; modification corrélative des statuts ; rapport spécial du commissaire aux comptes

13/Attribution gratuite d'actions aux salariés et aux dirigeants par augmentation du capital social par voie d'incorporation de réserves ; détermination des conditions et modalités de cette attribution ; rapport spécial du commissaire aux comptes

14/Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration afin de déterminer les bénéficiaires des actions et les critères et conditions de leur attribution, ainsi que le nombre d'actions à

15/Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de constater, à l'issue de la période d'acquisition, l'attribution définitive des actions, dans les conditions déterminées par l'assemblée, et l'augmentation de capital correspondante ainsi que la modification 16/ Pouvoir pour les formalités

17/ Questions diverses

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou partenaire pacsé;
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

A cet effet, nous joignons à la présente convocation un document unique de vote par correspondance ou par procuration, et ses documents d'accompagnement.

Nous vous invitons à vous reporter aux instructions figurant sur le document unique de vote par correspondance ou procuration, notamment quant aux conditions d'utilisation et de retour

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au conseil d'administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société, et qui pourront être envoyées à l'adresse électronique suivante « assembleegenerale@mutualizecorp.com » au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration